

Au chapitre de l'immigration, le Ministère a continué à favoriser une coopération étroite entre les services fédéraux et québécois d'immigration à l'étranger. Ainsi, des arrangements ont été conclus pour l'affectation permanente d'agents de l'immigration du gouvernement québécois au Commissariat du Canada à Hong Kong. De même, nos missions à Singapour et à Bangkok ont accueilli des représentants des services de l'immigration du Québec pour leur permettre provisoirement de traiter les demandes des réfugiés de la mer destinées à cette province.

En juin 1979, au terme d'une visite en Chine effectuée par une délégation canadienne de représentants fédéraux et provinciaux, le Canada signait un protocole d'entente visant à favoriser les échanges universitaires entre les deux pays. Le protocole prévoyait en particulier un programme d'un an en vertu duquel des chercheurs chinois viendraient compléter leur formation auprès de chercheurs canadiens. Le Secrétariat du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) a été chargé de l'exécution du programme alors qu'un comité de direction réunissant des représentants des autorités fédérales et provinciales en assumait la responsabilité générale. Le Canada, grâce à une collaboration très importante des provinces, a pu accueillir quelque 190 chercheurs chinois pendant l'année universitaire 1979-1980.

En 1979, la Direction des relations fédérales-provinciales a participé à la préparation de visites à l'étranger de plusieurs premiers ministres provinciaux. C'est ainsi que M. Bennett de la Colombie-Britannique s'est rendu en Corée et au Japon; M. Lougheed de l'Alberta aux États-Unis; M. Blakeney de la Saskatchewan en Europe et en Australie; M. Lyon du Manitoba en Australie et en Nouvelle-Zélande; M. Davis de l'Ontario en Europe de l'Ouest; M. Hatfield du Nouveau-Brunswick en Europe de l'Ouest et en Afrique du Nord; et M. Buchanan de la Nouvelle-Écosse en Nouvelle-Angleterre. Cette énumération ne tient compte ni des nombreuses visites organisées pour des ministres de toutes les provinces, ni des missions officielles qui, pratiquement chaque semaine, se rendent à l'étranger ou visitent une province canadienne.

### **Information pour la haute direction**

Un Service d'information pour la haute direction rattaché au Cabinet du sous-secrétaire est chargé d'assurer de bonnes communications à l'Administration centrale, entre l'Administration et les missions ainsi qu'avec les autres ministères et organismes du gouvernement fédéral impliqués dans les relations étrangères du Canada. Le Service s'est acquitté de cette responsabilité en distribuant au sein de l'Administration centrale des résumés quotidiens des communications importantes entre Ottawa et les missions à l'étranger, ainsi qu'en publiant et en distribuant périodiquement au sein de l'administration fédérale des documents concernant des questions de politique étrangère.

### **Communications et informatique**

Près de 3 millions de messages télégraphiques ont été

échangés en 1979, dont environ 45 pour cent acheminés pour le compte de ministères autres que celui des Affaires extérieures.

Le réseau de télécommunications s'est bien adapté à l'accroissement général du nombre des messages, notamment ceux liés aux crises iranienne et afghane et à la situation des réfugiés en Asie du Sud-Est. Les liaisons radio établies avec Téhéran pour remplacer les services commerciaux ont joué un rôle clé avant l'évacuation de l'ambassade. Le réalignement des circuits ajoutés au commutateur de messages informatisé à capacité plus élevée a permis de stabiliser considérablement les dépenses de fonctionnement compte tenu de l'accroissement des coûts et de la charge de travail.

Le programme de renouvellement du matériel dans les missions à l'étranger a progressé plus vite que prévu. Il a permis certaines économies en personnel à l'étranger et amélioré les capacités de traitement des messages tant à l'Administration centrale que dans les missions. Des inspections techniques ont été effectuées dans quelque 20 missions diplomatiques à l'étranger pour s'assurer de l'intégrité du système de communications.

Le Service de courrier diplomatique a mis en place avec les services de courrier australien et britannique un programme de coopération en vertu duquel chaque partenaire s'occupe des autres dans certains secteurs. De cette façon, toutes les parties ont pu réaliser des épargnes sans réduire le service aux missions.

Lorsque les autorités locales l'ont permis, les équipements téléphoniques canadiens et étrangers périmés ont été remplacés par des systèmes canadiens modernes. Le programme a compris d'importantes installations à Paris, New York et Washington où l'on a introduit le système SL-1 de Northern Telecom.

Afin d'accroître la productivité des opérations de dactylographie au Ministère, le Service de traitement des mots de l'Administration centrale a été élargi de façon à fournir un service central à tous les bureaux. Ce service s'est avéré d'une grande valeur pour la correction et la production de longs textes, de lettres multiples et de lettres précomposées, et il a accéléré la production quotidienne de documents à l'intention du Service d'information pour la haute direction et d'autres services.

De grands progrès ont été réalisés dans l'établissement d'un système automatisé de mise en mémoire et d'extraction d'information par l'embauche de personnel para-professionnel supplémentaire.

La Bibliothèque a connu un accroissement de 217 pour cent des demandes de recherche touchant l'accès spécialisé en direct à des bases de données informatisées. La Bibliothèque a également participé à la mise au point d'une base de données statistiques informatisées permettant une analyse valable des relations bilatérales du Canada avec les autres pays.